



Nº 92 / 2025

La Mission Permanente de la République Tunisienne auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des Institutions Spécialisées en Suisse présente ses compléments au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (Services des Procédures Spéciales), et faisant suite à sa note verbale n°66 du 14 mars 2025 transmettant la réponse de l'Etat Tunisien à la communication conjointe des procédures spéciales n° AL TUN 06/2024 du 01 octobre 2024, a l'honneur de Lui faire parvenir, ci-joint, un DVD-R comportant une vidéo sur les meilleures pratiques de la Garde nationale tunisienne en matière des opérations de recherche et de sauvetage des migrants en mer et du respect de leurs droits.

La Mission Permanente de la République Tunisienne auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des institutions spécialisées en Suisse saisit cette occasion pour renouveler au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (Services des Procédures Spéciales) les assurances de sa haute considération.

Genève, le 16 avril 2023



Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
(Services des procédures Spéciales)
Genève

P.J : DVD-R

OHCHR REGISTRY

17 AVR. 2025

Recipients :.....S.P.D.....

Enclosure

Sand S. Lidome